



DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de parc éolien
en mer des Deux Côtes

**Table ronde thématique
17 mai 2010 – Dieppe**

Le débat public

La saisine de la CNDP

La Compagnie du vent a saisi la CNDP : son projet dépasse le seuil fixé par décret (300 M€)

La Commission nationale du débat public (CNDP)

- est chargée de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national »
- décide ou non de l'organisation du débat public en fonction des enjeux socio-économiques du projet et de son impact sur l'environnement et le territoire
- nomme le président puis les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP), pour organiser le débat **en toute indépendance et neutralité**

Le débat public : ses principes

Transparence

toutes les informations sont mises à la disposition du public

Equivalence

toutes les personnes concernées peuvent exprimer leur point de vue

Argumentation

toutes les positions sont explicitées et débattues

Symétrie

tous les acteurs ont les moyens de diffuser leurs arguments
(cahiers d'acteur)

Le débat public : objectifs et suites

Objectifs

Permettre au public de

- s'informer sur le projet
- obtenir des réponses à ses questions
- donner son avis sur l'éolien en mer et débattre des caractéristiques et des conditions d'implantation du projet

suite

Dans les 2 mois qui suivent le débat

- la CPDP publie un **compte rendu** du débat
- la CNDP publie un **bilan**

Dans les 3 mois qui suivent le bilan de la CNDP, le maître d'ouvrage rend publique sa **décision** quant au principe et aux conditions de poursuite du projet (maintien, modifications, abandon)

**Les dates du débat : du 28 avril au 10 septembre
(avec une suspension du 13 au 30 août)**

Les points clefs du débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

- **Faut-il** développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et picarde ? Si oui, à quelles conditions au vu des différents usages de la mer ?
- Le projet de parc éolien des Deux Côtes **répond-il** à ces enjeux et contraintes ?

Pour apporter des éléments de réponses aux questions clefs

La CPDP informe

- le journal du débat : 3 numéros, le 1^{er} avec carte T
- un site internet avec tous les documents utiles au débat, les questions et les avis exprimés
- une newsletter hebdomadaire

Le maître d'ouvrage propose

- son dossier (120 pages) et sa synthèse (6 pages)
- la synthèse des études menées dans le cadre de la préparation du projet

Le public émet

- des questions, des avis, des contributions, des délibérations
- des cahiers d'acteurs

Les moyens d'information

- Journal du débat n°1 et synthèse du dossier du maître d'ouvrage à 150 000 exemplaires principalement aux habitants de la zone côtière
- Sur demande, envoi du dossier du maître d'ouvrage, du journal du débat et des cahiers d'acteurs
- Publication de tous les documents sur notre site internet
- Newsletter hebdomadaire sur inscription
- Consultation possible des études disponibles dans les locaux de la CPDP (sur rendez-vous)
- Distribution des documents et de tracts dans les mairies et autres lieux publics, affichage
- Médias sollicités pour relayer l'information

Les moyens de participation au débat (1/7)

Le site internet

- centralise l'ensemble des ressources documentaires disponibles
- offre des espaces de discussion thématiques, où le public peut :
 - poser des questions
 - exprimer son avis (sous forme de texte, image et/ou vidéo)
- permet de suivre en direct 6 réunions du débat, et de poser des questions en direct
- permet de consulter toutes les interventions au cours des réunions (verbatim)

Les moyens de participation au débat (2/7)

12 réunions publiques :

- La réunion d'ouverture
- 5 tables rondes thématiques
- 5 réunions de proximité
- La réunion de clôture

avant chaque réunion, de 14h30 à 18h, une permanence est assurée par la CPDP, sur le lieu de la réunion

Les moyens de participation au débat (3/7)

**La réunion d'ouverture - Le Tréport, 4 mai
a été retransmise en direct sur internet**

1. elle a précisé le cadre législatif et réglementaire et le cadre énergétique régional dans lequel s'inscrit le projet
2. La Compagnie du Vent a présenté son projet

Les moyens de participation au débat (4/7)

5 tables rondes thématiques retransmises en direct sur internet

1. Faut-il développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et picarde ?

- la place de l'éolien en mer dans les énergies renouvelables
- le fonctionnement, le coût, l'efficacité énergétique et les principaux enjeux et impacts de l'éolien en mer

Abbeville, le 6 mai

2. Quels seraient les effets du projet des Deux Côtes sur la pêche et les autres activités professionnelles de la mer ?

- sécurité maritime
- ressource, zones de pêche et possibilité de pêche dans les parcs éoliens
- autres usages professionnels de la mer

Le Tréport, le 11 mai

3. Quelles seraient les perspectives d'emploi et de formation pour les deux régions, si le projet des Deux Côtes se réalisait ?

- retombées économiques et filières industrielles
- nombre et types d'emplois induits et formations nécessaires

Dieppe, le 17 mai

Les moyens de participation au débat (5/7)

5 tables rondes thématiques retransmises en direct sur internet

4. Quelles incidences aurait l'implantation du projet des Deux Côtes sur la faune et la flore ?

- conséquences pour les oiseaux
- incidence sur la faune et la flore sous-marine
- incidence sur la chasse

Saint-Valéry-sur-Somme, le 27 mai

5. Quel serait l'impact de l'implantation du projet des Deux Côtes sur les paysages ?

Quels enjeux pour le tourisme ?

Quelles incidences sur les activités de loisirs de la mer ?

Cayeux, le 3 juin

Les moyens de participation au débat (6/7)

5 réunions de proximité sur le projet

1. Criel-sur-Mer le 22 juin
2. Saint-Martin-en-Campagne le 29 juin
3. Ault le 1^{er} juillet
4. Fort-Mahon le 6 juillet
5. Mers-les-Bains le 20 juillet

Les moyens de participation au débat (7/7)

La réunion de clôture – Le Tréport, le 7 septembre

Elle tirera les principaux enseignements du débat public

Les contributions écrites, les avis et les délibérations seront adressées par courrier, par email ou postées sur le site internet tout au long du débat.



DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de parc éolien
en mer des Deux Côtes

**Table ronde thématique
17 mai 2010 - Dieppe**

Table ronde thématique – Dieppe, 17 mai

Quelles seraient les perspectives d'emploi et de formation pour les deux régions, si le projet des deux côtes se réalisait ?

Accueil par Mr Lecanu, adjoint à la mairie de Dieppe

1. table ronde 1 : retombées économiques et filières industrielles

- filière industrielle, seuil de rentabilité Mr Martel (CCI littoral normand picard)
Mr Mercher (Le Havre Développement)
- Plateforme portuaire Mr Clemmensen, directeur commercial
et marketing du port de Esbjerg

2. table ronde 2 : emplois, formations et modes de gestion

Emplois induits

Mr Gouin (Syndex)

Formation

Alain Le Vern (Conseil Régional Haute-Normandie)

Brayima Dakyo (Université du Havre)

Olivier Gontier (Institut consulaire CCI)

Modes de gestion

Mme Quignon-Le Tyrant, maire de Montdidier

3. débat sur le projet de la Compagnie du Vent

- Présentation du projet par La Compagnie du Vent

par Pierre Lagandré et Jean-Mathieu Kolb

- débat avec le public

Merci de votre attention

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de parc éolien
en mer des Deux Côtes

**Table ronde thématique
17 mai 2010 – Dieppe**

Merci de votre attention

Rendez-vous sur notre site internet,
<http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org>

et le **27 mai à Saint-Valery-sur-Somme** pour une
table ronde thématique sur les perspectives
d'emploi et de formation liées au projet des deux
côtes